



Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël
Sous la présidence du Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsadik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsadik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

« Moché fit assembler toute la communauté des enfants d'Israël et leur dit : «Voici les choses que l'Éternel a ordonné d'accomplir.» » (Chémot 35, 1)

Pourquoi Moché rassembla-t-il le peuple précisément ici, plutôt qu'à tout autre endroit où il s'adressa à eux ?

Le Ramban explique : « Moché, après avoir ordonné, avec un masque sur le visage, à Aharon, aux princes et à tous les hommes les paroles de l'Éternel prononcées au mont Sinäi suite à la brisure des Tables de la Loi, rassembla l'ensemble du peuple, hommes et femmes. Il leur parla de la *mitsva* du Tabernacle, déjà énoncée par D.ieu avant la brisure des Tables. Car, du fait que le Saint béni soit-Il s'était à présent apaisé, lui avait remis les secondes Tables et avait tranché une nouvelle alliance assurant le retour à l'amour des fiançailles et le prochain déploiement de Sa Présence parmi eux, comme Il l'avait ordonné auparavant - "Vous me construirez un Tabernacle et Je résiderai parmi vous" -, Moché leur ordonna donc maintenant tout ce que l'Éternel lui avait enjoint alors. »

Il en ressort que Moché ne rassembla les enfants d'Israël qu'afin de leur annoncer que la Présence divine retournerait en leur sein. Il en profita pour leur détailler tous les travaux du Tabernacle, à la manière d'un homme annonçant une bonne nouvelle qui prend plaisir à prolonger ses propos.

Le Créateur Lui-même s'en réjouit, comme l'attestent les quatre sections de la Torah consacrées au sujet du Tabernacle. Par ailleurs, chaque détail s'y trouve répété trois fois : la première quand Moché en reçut l'ordre, la seconde quand il le transmit au peuple et la troisième au moment de l'édification du Tabernacle. Ces répétitions démontrent l'amour de l'Éternel pour Ses enfants, auxquels Il venait de pardonner le péché du veau d'or, et Son bonheur de résider à nouveau parmi eux. D.ieu leur signifiait également que le but de la Création est de Lui réserver une demeure sur terre.

Nos Sages affirment à cet égard (*Midrach Agada*) qu'au moment où le Saint béni soit-Il créa le monde, Il souhaita avoir une demeure dans les sphères inférieures comme Il en a une dans les supérieures. Au départ, Sa résidence sur terre était similaire à Sa résidence dans les cieus,

maskil LÉDAVID

Les membres
du corps
humain et les
ustensiles du
Tabernacle



puisque Sa gloire emplissait l'univers. Cependant, suite au péché du veau d'or, Il dut concentrer Sa Présence en un seul lieu, le Tabernacle.

D'où déduit-on que l'Éternel aspirait, au départ, à résider parmi les enfants d'Israël, et non pas uniquement en un lieu fixe ? De l'ordre qu'Il énonça avant qu'ils ne commettent le péché du veau d'or : « Vous Me construirez un sanctuaire et Je résiderai au milieu de vous » - et non « de lui ».

C'est pourquoi Moché rassembla ici tous les membres du peuple, afin de leur transmettre les ordres relatifs au Tabernacle et, par ce biais, de leur enseigner leur devoir de se sanctifier pour devenir des réceptacles dignes d'abriter la Présence divine.

Nos Maîtres soulignent (*Kohélet Rabba* 1, 4) que tout ce que D.ieu a créé en l'homme, Il l'a aussi créé sur terre. Ainsi, on peut dire que le cerveau de l'homme, siège de son âme, est parallèle au Tabernacle et au Temple, résidences de la Présence divine, l'âme humaine, parcelle divine, lui étant comparée (*Brakhot* 10a). Quant au cœur de l'homme, doté de la compréhension (*Brakhot* 61b), il correspond à l'arche du Témoignage, qui contenait les Tables de la Loi et le *séfer Torah*.

Le Tabernacle, dont les ustensiles ressemblent aux membres du corps de l'homme, lui indique la manière de se conduire dans ce monde. Lors de la traversée du désert, le Tabernacle était monté, puis démonté maintes fois, en fonction des étapes et des voyages du peuple juif, qu'il accompagnait toujours. De même, il incombe à l'homme d'aller constamment de l'avant dans son élévation spirituelle et, même s'il trébuche parfois et ne parvient pas à surmonter l'épreuve, il se relèvera et se renforcera de nouveau, à l'image du Tabernacle qu'on reconstruisait après l'avoir démonté.

La Torah s'attarde longuement sur les moindres détails des travaux du Tabernacle, parce qu'ils recèlent des leçons pour l'homme qui, en tout point, ressemble à cet édifice et à ses ustensiles. Celui qui s'efforce de se sanctifier dans ce monde acquiert la dimension du Tabernacle et permet à la Présence divine de venir résider en lui.

25 Adar I 5782
26 février 2022 **1228**

Chabbat Chékhalim Chabbat Mévarkhin
Le molad sera jeudi la troisième heure
5 minutes et 17 'halakim

HORAIRES DE CHABBAT



Allumage des bougies	Jérusalem	Tel-Aviv	'Haifa	Beer-Chéva
	4:58	5:13	5:05	5:19
Clôture du Chabbat	6:11	6:13	6:11	6:13
Rabbénou Tam	6:51	6:48	6:48	6:51



Hilloulot

- Le 25 Adar, Rabbi Guerchon de Kitov
- Le 25 Adar, Rabbi Its'hak Abou'hatséra,
le Baba 'Hakaï
- Le 26 Adar, Rabbi Yéhocoua Elazar Hacoheh
'Hemdi, auteur du *Vélavach Hacoheh*
- Le 26 Adar, Rabbi Ezra Tsion Mélamed
- Le 27 Adar, Rabbi Réfaël Moché Bola,
auteur du *Guèt Mékouchar*
- Le 27 Adar, Rabbi Chlomo Eliachiv,
auteur du *Léchem*
- Le 28 Adar, Rabbi Mordékhaï 'Hévrioni
- Le 28 Adar, Rabbi Acher Choulman
- Le 29 Adar, Rabbi Yéhouda Lion Kalfon,
président du Tribunal rabbinique de Tétouan
- Le 29 Adar, Rabbi Guershon Liebmann,
Roch Yéchéva d'Or Yossef
- Le 1^{er} Adar II, Rabbi Immanouel 'Haï Riki,
auteur du *Michnat 'Hassidim*
- Le 1^{er} Adar II, Rabbi Tsadka 'Houtsin



PAROLES DE TSADIKIM



Perles de Torah sur la paracha
entendues à la table de nos Maîtres

De la vaisselle jetable sur la table de Chabbat ?

« Mais au septième jour, vous aurez une solennité sainte. »
(Chémot 35, 5)

Notre Maître, le Gaon et *Tsadik* Rabbi David 'Hanania Pinto *chelita* répète souvent que nous devons exploiter chaque minute du jour saint pour en faire un repos véritable, c'est-à-dire doté de crainte du Ciel. Il s'agit de se soustraire totalement à notre joug profane, d'ôter nos vêtements spirituellement sales pour revêtir une parure royale.

Le Saint béni soit-Il, Maître et Juge du monde, n'exige pas de l'homme ce qui dépasse ses potentialités. Le Chabbat, nous sommes donc en mesure d'élever l'atmosphère régnant dans notre foyer et, même si nous le faisons dans une petite mesure, notre Chabbat aura déjà une autre dimension. Notre âme se délectera alors de cet avant-goût du monde à venir.

Une question intéressante, posée par un couple, fut soumise à Rav 'Haïm Kanievsky *chelita* au sujet de la vaisselle à utiliser le Chabbat. Le mari affirma qu'ils utilisaient beaucoup de vaisselle durant ce jour et qu'il serait difficile à son épouse de les laver, aussi préférerait-il qu'on en utilise de la jetable. De cette manière, on pouvait facilement la jeter à la poubelle avec les déchets, dans la nappe, elle aussi jetable.

Quant à sa femme, elle expliqua que même si cela lui simplifierait certes le travail et contribuerait même, peut-être, à sa délectation du Chabbat, elle craignait que cela ne porte atteinte à l'honneur dû à ce jour. Pourquoi ne pas l'honorer par les plus beaux ustensiles, comme quand on reçoit un invité de marque ?

Le Sage leur répondit par une autre question, posée à son oncle, le 'Hazon Ich *zatsal*. Les *bné Torah* ont l'habitude d'honorer le Chabbat en portant une belle cravate. Une fois, un *ba'hour* se rendit auprès de ce dernier pour lui faire part de sa grande difficulté à la mettre en été, parce qu'il transpirait beaucoup. Il lui demanda s'il avait le droit de ne pas porter de cravate ou si cela serait considéré comme un mépris du jour saint.

Le 'Hazon Ich lui répondit : « S'il n'y a pas de jouissance, il n'y a pas non plus d'honneur. » Autrement dit si ce jeune homme ne retirait aucun plaisir du port de la cravate, cela n'honorait pas le Chabbat.

D'après cela, on peut répondre que du fait qu'il est très difficile de laver beaucoup de vaisselle, l'utilisation de la jetable ne représente pas un déshonneur du jour saint.

GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon
consignées par le Gaon et Tsadik Rabbi
David 'Hanania Pinto *chelita*

Le cœur bouché

À la fin du mois d'Av, un élève de *Yéchiva* me confia, bouleversé, qu'à deux jours de la reprise, il ne ressentait aucune envie d'étudier la Torah, comme si son esprit s'était bouché aux paroles de celle-ci.

Cette confiance me peina et je lui fis la remarque suivante : « Comme tu le sais certainement, quand une personne a une crise cardiaque, c'est dû à un caillot qui bouche ses artères. Plus il est gros, plus l'attaque est grave et, pour traiter le problème, il faut procéder d'urgence à un cathétérisme cardiaque, afin de retirer le caillot et de permettre au sang de circuler de nouveau librement. »

Je me tus quelques instants, et, constatant l'approbation tacite du *ba'hour*, je poursuivis : « De même, quand un Juif a le cœur obstrué d'un point de vue spirituel, cela l'empêche d'étudier la Torah de bon cœur et avec joie et c'est pourquoi il lui faut d'urgence retirer ce bouchon.

« Tu dois donc rechercher dans tes actes et te demander pourquoi ton cœur et ton esprit se sont bouchés aux paroles de Torah. Peut-être est-ce arrivé parce que tu as vu ou entendu des choses impures ou mangé des mets non-cachère, ce qui est de nature à boucher le cœur de l'homme et à lui ôter tout enthousiasme pour le service divin.

« Quand tu auras déterminé l'origine et la cause de ce "bouchon", tu pourras faire *téchouva*, après quoi ton goût et ta motivation pour l'étude reviendront. Tu mériteras alors d'étudier la Torah et de servir le Créateur dans la joie ! »



DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre
Maître le Gaon et Tsadik Rabbi
David 'Hanania Pinto chelita

La sainteté du Chabbat, la priorité

« Moché fit assembler toute la communauté des enfants d'Israël et leur dit : "Voici les choses que l'Éternel a ordonné d'accomplir. Pendant six jours, on se livrera au travail, mais au septième, vous aurez une solennité sainte, repos complet en l'honneur de l'Éternel ; quiconque y accomplira un travail mourra." » (Chémot 35, 1-2)

Bien que le but essentiel de ce rassemblement fût de solliciter les dons des enfants d'Israël en faveur de l'édification du Tabernacle, Moché commença par leur énoncer la *mitsva* du Chabbat, durant lequel tout travail est interdit. Seulement ensuite, il passa au sujet des prélèvements : « Prenez de chez vous un prélèvement pour l'Éternel ; que tout homme au cœur généreux l'apporte, ce prélèvement du Seigneur : or, argent et airain. »

Comme nous le savons, l'ordre narratif de la Torah n'est pas fortuit, mais, au contraire, porteur d'enseignements. En ouvrant son discours par la *mitsva* du Chabbat, alors que les dons pour le Tabernacle constituaient le but du rassemblement, Moché signifiait au peuple l'immense valeur du jour saint, plus important encore que la *mitsva* de *tsédaka*. Certains individus foulent du pied la sainteté du Chabbat et, pour calmer leur conscience, distribuent généreusement de l'argent aux nécessiteux. Ces gens se rassurent en se disant que, s'ils n'observent pas le Chabbat, néanmoins, ils sont très scrupuleux dans la *mitsva* de *tsédaka*, laquelle « sauve de la mort » (*Michlé* 10, 2). Ils pensent ainsi être à l'abri de toute calamité et ne pas devoir subir de punition pour leur infraction du Chabbat.

Ainsi, Moché permit à nos ancêtres de prendre conscience de la valeur suprême du Chabbat, qui dépasse même la *mitsva*, pourtant si essentielle, de la *tsédaka*. À l'exemple du Saint béni soit-Il qui créa le monde en six jours et, le septième, cessa toute activité pour se reposer, il nous appartient d'honorer ce jour en nous reposant et en le consacrant à D.ieu.

Ceci ne doit pas amoindrir à nos yeux l'importance de la *tsédaka*, mais uniquement nous aider à réaliser la suprématie du Chabbat et la grande méticulosité que nous devons témoigner pour le respecter dans les moindres détails de ses lois.



La CHÉMITA

Pendant l'année de *chémita*, il est interdit de presser des fruits qu'on n'a pas l'habitude de presser. De même, on n'a pas le droit de faire du miel à partir de dattes ni de vin à partir de pommes. Par contre, il est permis de presser des olives pour confectionner de l'huile et des raisins pour faire du vin, parce qu'on les utilise couramment pour cet usage.

Si on a pressé des produits de la septième année, leur jus sera doté de sainteté.

Il est permis de presser des oranges, des citrons et des pamplemousses, car cette pratique est courante.

Il est permis de presser du citron pour obtenir du jus de citron naturel. On a aussi le droit de presser un citron sur du poisson frit ou sur un autre plat qu'on a l'habitude d'agrémenter ainsi.

Aujourd'hui, où on a l'habitude de faire du jus de carottes, cela est permis. Toutefois, certains l'interdisent.

Tous les fruits qu'on a l'habitude d'écraser peuvent également l'être durant la *chémita*. Même si on ne peut en extraire qu'un peu de jus, le fait de les écraser pour cela n'est pas considéré comme du gaspillage. Pour un bébé, il est même permis d'écraser des fruits ou légumes qu'on n'a pas l'habitude de consommer sous cette forme.

Il est permis de moudre de l'ail ou de l'oignon pour les mélanger à des boulettes. De même, des noix et des cacahuètes peuvent être moulues pour la préparation d'un gâteau. Toutefois, il faut veiller à ne pas mélanger une petite quantité de fruits de la septième année avec beaucoup d'autres ingrédients qui dissimuleraient le goût des premiers, car, le cas échéant, on leur ôterait leur sainteté.



en souvenir du JUSTE

Rabbi Yaakov
Kaminetsky
zatsal

Le Gaon Rabbi Yaakov Kaminetsky zatsal, l'une des plus grandes figures du judaïsme américain, était membre du Conseil des Sages de l'Agoudat Israël en Amérique. Il se distingua à la fois par son exceptionnelle érudition en Torah et par la finesse de ses vertus. Son impressionnante personnalité irradiait la lumière de la Torah sur tout son entourage.

Il se conformait, en tout point, à la stricte vérité. Cette vertu le guidait à chacun de ses pas et il refusait d'en dévier un tant soit peu, quel que soit le prix à payer. On raconte de nombreuses histoires à ce sujet ; nous allons en rapporter l'une d'entre elles.

Rabbi Yaakov avait l'habitude de ne pas manger de *matsa chrouya* (mélangée à un liquide) à Pessa'h. Ses disciples, sachant qu'il provenait d'une famille au rite litaï, permissif à cet égard, s'en étonnèrent. Quand

ils le questionnèrent à ce sujet, il leur expliqua sa position par une anecdote remontant à son enfance.

Il étudiait alors à la *Yéchiva* de Slabodka. La grande distance séparant la *Yéchiva* du foyer des élèves ne leur permettait pas de rentrer chez eux à chaque fête. La plupart d'entre eux restaient donc à la *Yéchiva*.

« Une année, raconta-t-il, je suis moi aussi resté au village pour Pessa'h. J'étais invité chez une famille pour les repas. Le soir du *Séder*, la maîtresse de maison servit une soupe et, j'ignore pourquoi, j'eus un doute concernant sa *cacheroute* et ne voulus pas la manger. D'un autre côté, je craignais de causer de la peine à mes hôtes. Aussi, je m'abstins de leur dire la véritable raison de mon refus et leur expliquai que, du fait qu'il y avait des boulettes à base de *matsa* dans la soupe, je ne pouvais pas la manger. Cette justification leur plut. Par la suite, afin de ne pas mentir, je m'engageai désormais à ne plus consommer de *matsa chrouya* à Pessa'h. »

Deux autres points remarquables de sa personnalité étaient son humilité et sa pudeur hors pair. Il détestait qu'on se lève en son honneur lorsqu'il entrait dans le hall de la *Yéchiva* ou en tout autre lieu. À une certaine occasion, il dérogea à son habitude.

Lui et Rabbi Chnéor Kotler zatsal devaient rejoindre le grand rassemblement annuel de la Agoudat Israël d'Amérique. Ce dernier lui suggéra d'entrer par une porte latérale, afin d'éviter que toute la

foule se lève devant eux. Mais Rabbi Yaakov refusa, expliquant : « Nos épouses se trouvent, elles aussi, parmi l'assemblée. Si tous se lèvent en notre honneur, elles en retireront beaucoup de plaisir. Laissons-les donc nous honorer pour leur honneur à elles ! De la sorte, il leur sera plus facile de continuer à assumer la lourde charge reposant sur leurs épaules, à cause des nombreuses sollicitations du public qui frappe à nos portes. »

L'ouvrage *Rabbi Yaakov* souligne que le souci mutuel de ce Sage et de son épouse, l'un pour l'autre, s'exprimait même dans des domaines, a priori, de moindre importance.

Lorsque la Rabbanite allait faire des courses, le *Tsadik* écoutait attentivement les bruits extérieurs pour déceler celui du moteur de la voiture qui la conduisait. Ainsi, dès qu'il l'entendait entrer dans le parking, il s'empressait, malgré son âge avancé, de sortir à sa rencontre pour l'aider à porter les courses jusqu'à leur domicile.

La veille de Souccot, Rabbi Yaakov alla dans sa *soucca* pour vérifier que tout était en ordre et qu'elle était bien cachère. Par erreur, la porte, qui n'avait qu'une poignée extérieure, se ferma derrière lui. Il tendit la main en direction de la sonnette pour que sa femme vienne lui ouvrir, mais, aussitôt, s'arrêta.

« Pourquoi déranger la Rabbanite et lui demander de venir m'ouvrir ? » se dit-il. Il contourna alors la maison pour rejoindre la porte d'entrée principale, qui était ouverte.

Désirez-vous donner du mérite au grand nombre en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire Pa'had David dans votre quartier ?

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui, à l'adresse : mld@hpinto.org.il

Vous recevrez la bénédiction du Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Pour recevoir quotidiennement des paroles de Torah

prononcées par notre Maître,

l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita,

— envoyez-nous un message —

Anglais +16467853001 • Français +972587929003

Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103



« Goûtez et voyez que l'éternel est bon ! »

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita en hébreu, anglais, français et espagnol

sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme revivra !